



FO Énergie et Mines
60 rue Vergniaud
75013 PARIS
Tél : 01 44 16 86 20
Fax : 01 44 16 86 32

Madame la Ministre
Ministère des affaires sociales,
de la Santé et des Droits des femmes
14 avenue Duquesne
75350 PARIS SP 07

Réf : SG/AB/VH

Paris, le 30 mars 2015

Madame la Ministre,

FO Energie et Mines vous a interpellé le 19 Février 2015 sur les difficultés rencontrées par nos assurés sociaux pour la prise en charge de leurs frais de transport.

Nous mettons en avant l'incohérence entre la réglementation en vigueur et le CERFA (N°11574*03) non conforme à ladite réglementation.

Lors de la dernière Commission de Recours Amiables, 12 dossiers portaient sur des frais de transports liés à une ALD.

Ces douze réclamations viennent d'être rejetées par vos services de la Direction de la Sécurité Sociale au motif de non-respect de la réglementation (copie jointe).

FO Energie et Mine ne remet pas en cause les règles en vigueur mais ne peut concevoir que les refus de prise en charge soient liés à un CERFA erroné ne permettant pas de l'appliquer.

Nous notons par ailleurs que la Direction de la Sécurité Sociale nous a entendus et vient de mettre très rapidement à jour ce CERFA (Arrêté du 17 février 2015 fixant les modèles des formulaires «Prescription médicale de transport» et «Demande d'accord préalable-Prescription médicale de transport»).

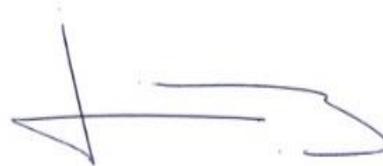
Pour FO Energie et Mines, cette modification confirme par là-même le bien fondé de notre requête et démontre que la responsabilité n'incombe, ni à l'assuré, ni au professionnel de santé, mais est imputable à vos services.

Les assurés sociaux ne peuvent être ainsi lésés de leur droit et utiliseront si nécessaire les moyens de recours auprès des tribunaux compétents.

FO Energie et Mines vous demande de reconsidérer la décision de vos services de la Direction de la Sécurité Sociale et de faire droit aux remboursements sur ces douze dossiers.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Vincent Hernandez', with a stylized flourish at the end.

Vincent HERNANDEZ